



Objectif: arroser pour rincer



>> **Se protéger.**

>> **Rincer**

immédiatement en arrosant abondamment à l'eau courante tempérée à faible pression la partie imprégnée de produit chimique. L'utilisation de produits en douche portable ou en aérosol est laissée à l'appréciation du médecin du travail.

>> **Déshabiller**

la victime, sous la douche si possible. Ne pas oublier de retirer les chaussures, la montre.

>> **Faire alerter ou alerter** 

en appelant le 112, 15 ou 18.

>> **Continuer le rinçage**

jusqu'à l'obtention de l'avis médical du 112, 15 ou 18.

>> **Conserver**

les informations sur le produit en cause (conditionnement, emballage, fiche de données de sécurité, ...).

>> **Surveiller**

l'état de la victime.

Le transport de la victime ne sera pas effectué par un salarié
mais par un organisme agréé : SAMU, SMUR, pompiers, ambulanciers.

Brûlure chimique

